



## *Insee Analyses Corse n°20* **Une logistique davantage orientée vers la circulation de marchandises que sur le stockage**

Ajaccio le 12 septembre 2018

### COMMUNIQUE DE PRESSE

*Cette étude a été réalisée en collaboration avec la Dreal de Corse*

*La logistique se définit comme « l'ensemble des activités ayant pour but la mise en place, à moindre coût, d'une quantité de produit à l'endroit et au moment où la demande existe ». Elle comprend notamment le transport, la manutention, l'entreposage et le conditionnement de marchandises. Cette filière constitue un enjeu majeur dans l'organisation productive des entreprises et de leur compétitivité dans l'objectif d'une réduction des coûts et d'une gestion optimale des stocks.*

**En Corse fin 2015, 1 470 salariés travaillent dans l'un des 293 établissements relevant d'une activité principale logistique. La filière représente 1,5 % de l'emploi salarié total, soit la part la plus faible parmi les régions.**

**Elle se caractérise toutefois par une surreprésentation du transport routier et maritime de marchandises, ce qui est aussi le cas des autres îles françaises. En revanche, les activités de manutention, entreposage et conditionnement sont peu développées. L'activité régionale est en effet tournée vers une économie de proximité s'orientant davantage sur la circulation de marchandises que sur leur stockage.**

**La zone d'emploi de Bastia concentre l'activité logistique corse. Elle bénéficie notamment de la présence du port de Bastia qui traite la majorité du trafic maritime de marchandises insulaire.**

**Les établissements de la filière sont en grande partie employeurs. Ils sont peu dépendants de l'extérieur. De nombreux métiers logistiques sont aussi présents dans d'autres secteurs d'activité, en particulier le commerce, La Poste et la construction.**

**Magasinières, manutentionnaires, conducteurs livreurs ou conducteurs routiers..., 4 820 salariés insulaires exercent ainsi une profession logistique. Ces métiers sont essentiellement ouvriers et très peu féminisés.**

Cette publication sera disponible sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**le mercredi 12 septembre 2018 à 12h : Accéder à Insee Analyses Corse (n° 20)**

L'unité de communication : [communication-corse@insee.fr](mailto:communication-corse@insee.fr)